



FC LUNEVILLE
et l'Office du Commerce de Lunéville
en partenariat avec la ville de Lunéville

ORGANISENT

DIMANCHE 30 Août 2026
DE 8 H A 18 H
25^{ÈME} BRADERIE-BROCANTE

PLACE DE LA 2^E DC (CHATEAU) - RUE DU POINT ROUGE - RUE DE LA RÉPUBLIQUE
RUE CASTARA - RUE BANAUDON - PLACE LÉOPOLD
RUE DU GÉNÉRAL LECLERC - RUE CARNOT

(OUVERTE AUX PARTICULIERS ET AUX PROFESSIONNELS)

BUVETTE - RESTAURATION - GRILLADES - ANIMATIONS

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS

Franco DI SANGRO : 7A, Rue de Champ de Mars 54300 CHANTEHEUX
Tél : 06.64.87.65.68

Eric BENA : 26, Rue Boffrand 54300 LUNEVILLE
Tél : 06.76.03.43.23



Photo F. DI SANGRO - Offert par Lorraine Graphic Imprimerie - Dombasle-sur-Meurthe - Ne pas jeter sur la voie publique

**REGLEMENT DE LA BRADERIE - BROCANTE, DU DIMANCHE 30 AOÛT 2026
(CETTE FEUILLE EST A CONSERVER)
Organisée par le Football Club Lunéville.**

1. Les participants sont tenus de respecter le présent règlement dans les articles suivants.
2. La manifestation est ouverte aux particuliers et aux professionnels.
3. Le prix de l'emplacement minimum est fixé à 15€ les 5 mètres + 3€ le mètre supplémentaire.
4. L'installation des stands aura lieu de 6h00 à 8h00 les emplacements non occupés à 8h30 seront réattribués.
5. Les organisateurs se réservent le droit de refuser ou d'expulser tous participants ne respectant pas la réglementation et troubleraient l'ordre au sein de la manifestation, et ce, sans pouvoir réclamer d'indemnisation ni le remboursement de son emplacement.
6. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non – occupation.
7. La vente d'arme blanche ou à percussion est prohibée.
8. Les exposants sont tenus d'accepter la législation se rapportant au commerce des objets mobiliers.
9. Les exposants sont tenus d'accepter l'emplacement qui leur est présenté.
10. Les espaces du périmètre non attribués par les organisateurs sont strictement interdits au déballage pour raison de sécurité. Tous contrevenants seront verbalisés et les véhicules en infraction seront mis en fourrière par les services publics habilités.
11. **Les organisateurs se réservent les stands de boissons et de restauration.**
12. L'exposant est prié de laisser l'endroit qu'il à occupé tel qu'il la trouvé en arrivant.
13. Les animaux doivent être tenus en laisse.
14. Les associations organisatrices ne sont tenues à aucune responsabilité en cas de vol ou d'accidents de toute nature, incendie, tempête ou autre catastrophe que pourraient provoquer ou dont pourraient être victimes les participants. Les associations ne peuvent par ailleurs être tenues responsables en cas d'annulation de la manifestation pour des causes naturelles, ou par non obtention des autorisations légales. Les participants renoncent expressément à tout recours contre les associations (FCL).
15. L'autorisation temporaire d'occupation du domaine public, délivrée par le Maire à l'organisateur, confère à ce dernier le droit d'en disposer à sa convenance pendant la durée de la manifestation.
16. **Aucun droit spécifique**, qu'ils soient ouverts ou non à l'occasion de la manifestation, **ne peut être revendiqué par les commerçants sédentaires** concernant la partie du domaine public bordant leur devanture commerciale, **sauf s'ils se sont acquittés des frais prévus sur le bulletin d'inscription et s'ils ont remis leur chèque de réservation.**
17. **LES DECISIONS DE L'ASSOCIATION SONT IRREVOCABLES ET SANS APPEL.**

Le présent règlement à été déposé à la Mairie et Gendarmerie de Lunéville.
En cas de non respect de ces consignes, l'association peut procéder à l'exclusion du contrevenant.

TRES IMPORTANT

**TROIS ENTREES SERONT PROPOSEES ET CONFIRMES APRES RESERVATION
(Rond point place du Château, Rond point rue Castara, Place Léopold)**

BON DE RESERVATION A RENVoyer

Suite à la nouvelle réglementation préfectorale, cette fiche de réservation est à retourner, accompagnée de votre règlement par chèque (libellé à l'ordre du FC LUNEVILLE).
Ou par virement : IBAN : FR76 1027 8044 0000 0501 0804 685 - BIC : CMCIFR2A

Adresse de retour des bons de réservations :

**Mr DI SANGRO Franco : 7 A rue du Champ de Mars, 54300 CHANTEHEUX
Tél : 06.64.87.65.68.**

OU

Mr BENA Eric : 26 rue Boffrand, 54300 LUNEVILLE Tél : 06.76.03.43.23

Joindre impérativement une photocopie recto-verso de votre pièce d'identité

PARTICIPATION :

Brocante

Braderie

Nature de votre stand :

Particuliers et professionnels : Voiture Camion métrage.....m

Profondeur de votre stand :m

Métrage minimum : 5 m à 15€ puis 3€ le mètre supplémentaire

Je réserve 5 mètres minimum (15€) +m supplémentaire x 3€ soit un total de€

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

CP :

Ville :

Mail (obligatoire) :@.....

Téléphone (obligatoire) :

Pièce d'identité N°.....délivrée le :

Par :

Carte professionnelle ou R.C (pour les professionnels) :

Marque du véhicule :Immatriculation :



LA RÉCEPTION DE VOTRE RÉGLEMENT ASSURE VOTRE RÉSERVATION